

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 juin 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour étendre un flat en un appartement d'une chambre au 4^{ième} étage de l'immeuble situé avenue de Juillet, 78.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous comprenons la volonté du demandeur d'étendre son appartement. Néanmoins, la terrasse telle que proposée dans ce projet est trop importante et risque d'entraîner des nuisances sonores.

En outre, la terrasse actuelle est déjà grande, mais elle est aussi en recul. Pourtant, le projet présenté propose d'avancer cette terrasse jusqu'à la corniche, ce qui va rompre l'horizon des bâtisses depuis la rue.

En effet, malgré la pente, ce côté de la rue de Juillet présente un ensemble de front de bâtisses et de toitures cohérent formant un horizon. La création d'une terrasse jusqu'en bordure de corniche ainsi que la construction d'un garde-corps, viendront rompre cette harmonie.

Nous souhaiterions, voir la terrasse réduite et non accolée à la corniche comme esquissée en annexe.

De plus, nous tenons à rappeler à la Commission de Concertation que la décision qui sera prise pour ce projet fera jurisprudence vis-à-vis de l'appartement voisin.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Annexe:

Alignement des toitures :



Diminution de la taille de la terrasse :



VUE EXTERIEURE - depuis le bâtiment voisin



VUE EXTERIEURE - depuis la terrasse